



OCCE AUTONOMES
& SOLIDAIRES

ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DE L'O.C.C.E. DE L'ESSONNE

Association Loi 1901

Siège social : Ecole Levasseur, rue Rossini – B.P. 746 – Evry Village
91001 EVRY Cedex

EXERCICE CLOS LE 31 AOUT 2009

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**



ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DE L'O.C.C.E. DE L'ESSONNE

Association Loi 1901
Siège social : Ecole Levasseur, rue Rossini – B.P. 746 – Evry Village
91001 EVRY Cedex

EXERCICE CLOS LE 31 AOUT 2009

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Mesdames, Messieurs les Adhérents,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 août 2009, sur :

- le contrôle des comptes annuels, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et les informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France, à l'exception des points décrits dans les paragraphes suivants ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes.

Conformément aux statuts de votre association, les "*coopératives scolaires*" et les "*foyers coopératifs affiliés*" sont des regroupements de membres actifs qui n'ont pas d'autonomie juridique. Ils tiennent obligatoirement une comptabilité qui forme un chapitre spécial de la comptabilité d'ensemble de l'association. Ces mêmes statuts imposent la présentation de comptes annuels du « *siège départemental* » de l'association et de comptes annuels agrégés intégrant l'ensemble des "*coopératives scolaires*", les "*foyers coopératifs affiliés*" et le "*siège départemental*".

Au cours de notre audit, nous avons fait les constatations suivantes :

- L'annexe des comptes annuels agrégés rappelle que les comptes rendus financiers de 802 coopératives scolaires et foyers coopératifs sur les 828 attendus ont pu être intégrés dans les comptes annuels de l'association (contre 805 sur 822 lors de l'exercice précédent) ;
- A l'actif du bilan agrégé de l'association figure, pour une somme de 19 252,65 €, le total des écarts débiteurs entre l'actif et le passif, constatés dans 42 comptes rendus financiers comptabilisés ; ce montant, libellé "*erreurs débitrices*", est inclus dans le poste "*autres créances*". De même, au passif du bilan agrégé de l'association figure, pour une somme de 1 147,01 €, le total des écarts créditeurs entre l'actif et le passif, constatés dans 42 comptes rendus financiers comptabilisés ; ce montant libellé "*erreurs créditrices*", est inclus dans le poste "*autres dettes*". Les sources de ces écarts n'ont pas pu être expliquées au jour de l'établissement de ce rapport ;
- En l'absence de moyens suffisants, notamment en personnels salariés ou bénévoles et plus généralement financiers, le nombre de contrôles sur pièces de comptes rendus financiers réalisés par votre siège départemental n'est pas assez significatif au regard du nombre total de coopératives et foyers coopératifs affiliés.

En raison des faits exposés ci-dessus et bien qu'aucune anomalie n'ait été relevée dans les comptes annuels du « *siège départemental* », nous ne sommes pas en mesure de certifier si les comptes annuels agrégés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat et des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

2. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que nous ne formulons pas de

justifications complémentaires à la description motivée de notre opinion exprimée dans la première partie de notre rapport.

3. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

La sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du conseil d'administration et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels appellent de notre part les mêmes constatations que celles formulées ci-dessus.

Fait à Boulogne, le 27 janvier 2010

AUDIT FRANCE

Commissaire aux comptes

Représenté par Hervé WILLI

Commissaire aux comptes

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'H. Willi', is written over a horizontal blue line.

BILAN DE L'ASSOCIATION

OCCE DE L'ESSONNE (91)

ACTIF	31.08.2009			31.08.2008	PASSIF	31.08.2009	31.08.2008
	Brut	Amort. & Dépréciat°	Net	Net			
ACTIF IMMOBILISE					FONDS PROPRES		
Logiciels informatiques	1 778,80	1 423,94	354,86	351,79	Fonds associatif	284 950,87	213 806,88
Terrains					Report à nouveau	3 004 246,73	2 923 206,64
Constructions					Résultat de l'association	75 756,86	181 831,34
Installations et matériels d'activités	20 381,49	17 716,63	2 664,86	2 278,05	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
Autres immobilisations corporelles					Subventions d'investissement		
Immobilisations en cours					TOTAL FONDS PROPRES	3 364 954,46	3 318 844,86
Prêts OCCE					PROVISIONS ET FONDS DEDIES		
Titres immobilisés					Provisions pour risques		
Autres prêts					Provisions pour charges	2 868,96	1 851,64
Dépôts et cautionnements					Fonds dédiés sur subventions		
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	22 160,29	19 140,57	3 019,72	2 629,84	TOTAL PROVISIONS ET FONDS DEDIES	2 868,96	1 851,64
ACTIF CIRCULANT					DETTES		
Stocks	1 551,11		1 551,11	2 214,81	Emprunts OCCE		
Avances & acomptes versés					Emprunts & dettes financières		
Coopératives et usagers divers	1 461,28		1 461,28		Avances & acomptes reçus		
Comptes courants OCCE				174,00	Fournisseurs	7 461,26	7 988,80
Autres créances (dont erreurs débitrices)	21 332,65		21 332,65	19 413,95	Dettes fiscales et sociales	3 177,23	2 544,37
Valeurs mobilières de placement					Comptes courants OCCE	9 606,75	59 226,24
Disponibilités	3 351 444,91		3 351 444,91	3 367 261,50	Autres dettes (dont erreurs créditrices)	3 259,01	2 555,56
Charges constatées d'avance	12 518,00		12 518,00	1 317,37	Produits constatés d'avance		
TOTAL ACTIF CIRCULANT	3 388 307,95		3 388 307,95	3 390 381,63	TOTAL DETTES	23 504,25	72 314,97
TOTAL GENERAL	3 410 468,24	19 140,57	3 391 327,67	3 393 011,47	TOTAL GENERAL	3 391 327,67	3 393 011,47

COMPTE DE RESULTAT DE L'ASSOCIATION

OCCE DE L'ESSONNE (91)

COMPTE DE RESULTAT	2008/2009	2007/2008
<i>PRODUITS D'EXPLOITATION</i>		
Cotisations perçues	1 706 492,71	1 487 886,37
Ventes de produits pour cessions	2 227 580,95	2 174 205,48
Prestations de service et animations	945 666,03	966 823,38
Subventions d'exploitation	1 285 480,51	1 173 714,87
Produits divers de gestion courante	593 728,75	679 072,26
Reprises sur provisions		126,00
Report des ressources non utilisées sur subventions affectées		
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	6 758 948,95	6 481 828,36
<i>CHARGES D'EXPLOITATION</i>		
Achats de fournitures à céder	1 537 309,74	1 482 290,41
Variation des stocks de fournitures à céder	663,70	388,84
Achats de fournitures administratives	2 855,00	3 695,31
Variation des stocks de fournitures administratives		
Autres achats et charges externes	4 587 240,18	4 430 195,10
Impôts et taxes	398,96	293,47
Salaires bruts	21 920,29	18 088,36
Charges sociales	6 940,28	5 947,43
Autres charges	436 379,99	463 990,83
Dotations aux amortissements (siège) et gros équipement (CRFs)	224 234,94	247 196,31
Dotations aux provisions	1 017,32	728,64
Engagements à réaliser sur subventions affectées		
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	6 818 960,40	6 652 814,70
RESULTAT D'EXPLOITATION (I)	-60 011,45	-170 986,34
<i>PRODUITS FINANCIERS</i>		
Produits autres valeurs mobilières	1 972,18	2 671,23
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement	56 697,62	136 723,47
Reprises sur provisions		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	58 669,80	139 394,70
<i>CHARGES FINANCIERES</i>		
Intérêts et charges assimilées		
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement		
Dotations aux provisions		
TOTAL CHARGES FINANCIERES		
RESULTAT FINANCIER (II)	58 669,80	139 394,70
RESULTAT COURANT (I + II)	-1 341,65	-31 591,64
<i>PRODUITS EXCEPTIONNELS</i>		
Sur opérations de gestion	331 568,89	534 296,59
Sur opérations en capital		
Reprises sur amortissements et provisions		
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	331 568,89	534 296,59
<i>CHARGES EXCEPTIONNELLES</i>		
Sur opérations de gestion	254 470,38	320 873,61
Sur opération en capital		
Dotations aux amortissements et provisions		
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	254 470,38	320 873,61
RESULTAT EXCEPTIONNEL (III)	77 098,51	213 422,98
RESULTAT DE L'EXERCICE (I + II + III)	75 756,86	181 831,34

TOTAL DES PRODUITS

7 149 187,64

7 155 519,65

TOTAL DES CHARGES

7 073 430,78

6 973 688,31

ANNEXE DE L'ASSOCIATION

OCCE DE L'ESSONNE (91)

Du bilan de l'association, avant répartition, de l'exercice clos le 31 août 2009. L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 1er septembre au 31 août. Les notes suivantes font partie intégrante des comptes annuels de l'association.

L'association départementale O.C.C.E. a pour objet de "permettre et de favoriser à tous les degrés dans les écoles et les établissements laïques d'enseignement et d'éducation, la création de coopératives scolaires et de foyers coopératifs (sociétés d'élèves gérées par eux-mêmes avec le concours des adultes en vue d'activités communes) qu'elle regroupe".

Les comptes annuels de l'association sont l'agrégation :

- des comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) du siège départemental,
- des comptes annuels simplifiés (bilan et compte de résultat) des coopératives et foyers coopératifs affiliés du département (les statuts de l'association stipulent que chaque coopérative ou foyer coopératif affilié est tenu d'établir, tous les ans, un compte rendu financier et un compte rendu d'activités).

Les données caractéristiques sont :

	Exercice clos	précédent
Total du bilan :	3 391 327,67 €	3 393 011,47 €
Résultat de l'exercice :	75 756,86 €	181 831,34 €
Nombre de coopératives et foyers affiliés :	828	822
dont coopératives et foyers agrégés :	802	805
dont coopératives et foyers non agrégés :	26	17
Nombre de coopérateurs :	130 998	128 933

1. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Pour la première fois en 2008/2009, les heures de bénévolat des mandataires liées à la gestion administrative de la coopérative scolaire ont été recensées à partir des comptes rendus d'activité statutaire renseignés.

Ainsi, les heures de bénévolat déclarées par les mandataires en 2008/2009 s'élèvent à 12 470 heure(s) soit un équivalent temps plein de 7 personne(s).

2. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les règles et méthodes comptables appliquées sont celles préconisées par la Fédération Nationale de l'O.C.C.E..

2.1 Méthodes comptables appliquées par le siège départemental de l'association

Conformément aux principes comptables généralement admis, le siège tient une comptabilité d'engagement. En conséquence :

- Les immobilisations sont inscrites à l'actif du bilan et sont amorties en mode linéaire sur la durée de vie probable des biens.
- Les stocks sont inscrits à l'actif du bilan dès lors qu'ils sont significatifs.
- Les charges à payer et les produits à recevoir, charges et produits constatés d'avances sont pris en compte.

2.2 Méthodes comptables appliquées par les coopératives scolaires et foyers coopératifs

Les coopératives scolaires tiennent une comptabilité de trésorerie et non d'engagement. En conséquence :

- Les immobilisations (investissements) sont comptabilisées directement en charges,
- Les éventuels stocks de fin d'exercice ne sont pas inscrits au bilan,
- Les charges à payer et les produits à recevoir ne sont pas comptabilisés,

2.3 Retraitements d'agrégation

Les opérations entre le siège et les coopératives n'ont pas été annulées. Ces opérations concernent principalement :

- Les cotisations collectées par les coopératives scolaires et versées au siège départemental,
- Les produits pour cessions achetés par les coopératives scolaires au siège départemental,
- Les prestations de services fournies par le siège départemental aux coopératives scolaires.

De même, les éventuelles opérations entre coopératives scolaires n'ont pas été éliminées, car jugées non significatives.

A titre d'information, les cotisations collectées par les coopératives et versées au siège départemental sont peu significatives : elles s'élèvent en 2008/2009 à 157 914 € soit environ 2,23% du total des charges de l'exercice.

3. CHANGEMENTS DE METHODES

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Aucun changement de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

4. NOTES SUR LE BILAN

Fonds associatif :	Il représente les résultats antérieurs cumulés du siège départemental.		
Report à nouveau :	Il représente les résultats antérieurs cumulés des C.R.F. agrégés.		
Résultat exercice :	75 756,86	{	-6 414,27 pour le siège départemental
		{	82 171,13 pour les C.R.F. agrégés
Autres créances :	21 332,65	{	2 080,00 pour le siège départemental
		{	19 252,65 pour les CRF agrégés correspondant aux écarts débiteurs
entre total actif et total passif constatés dans			42 C.R.F. agrégés.
Les sources de ces écarts n'ont pas pu être toutes expliquées au jour de l'établissement des comptes annuels.			
Autres dettes :	3 259,01	{	2 112,00 pour le siège départemental
		{	1 147,01 pour les CRF agrégés correspondant aux écarts créditeurs
entre total actif et total passif constatés dans			42 C.R.F. agrégés.
Les sources de ces écarts n'ont pas pu être toutes expliquées au jour de l'établissement des comptes annuels.			
Disponibilités :	3 351 444,91	{	283 132,69 pour le siège départemental
		{	3 068 312,22 pour les C.R.F. agrégés,
soit en moyenne environ			3 825,83 par C.R.F. agrégé.

5. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Dotation amortissements et gros équipement :	224 234,94	{	1 502,33 pour le siège correspondant à la dotation aux amortissements
		{	222 732,61 pour les CRF agrégés correspondant aux investissements effectués par les coopératives
soit en moyenne environ			277,72 par C.R.F. agrégé.
Total des produits :	7 149 187,64	{	254 179,76 pour le siège départemental
		{	6 895 007,88 pour les C.R.F. agrégés,
soit en moyenne environ			8 597,27 par C.R.F. agrégé.
Total des charges :	7 073 430,78	{	260 594,03 pour le siège départemental
		{	6 812 836,75 pour les C.R.F. agrégés,
soit en moyenne environ			8 494,81 par C.R.F. agrégés
Résultat net moyen :			102,46 par C.R.F. agrégé.

6. EFFECTIF SALARIE OU MIS A DISPOSITION

Type de contrat	Exercice clos	Exercice précédent
Personnel mis à disposition par un Ministère	0,5	1,0
Personnel détaché par la Fédération	1,0	1,0
Contrats aidés		
Régime général	1,0	1,0
Total	2,5	3,0

7. AUTRES INFORMATIONS

Afin d'appréhender les relations entre le siège départemental et les coopératives, les informations suivantes sont fournies :

En nombre	Exercice clos	Exercice précédent
CRF visés par des "vérificateurs aux comptes"	804	801
CRF contrôlés sur pièces par le siège départemental	0	56
Coopératives participant à la mutualisation de la trésorerie	828	796
Séances de formation comptable, juridique et informatique organisées pour les mandataires	3	2
Participants aux séances de formation (estimation)	59	5

BILAN DU SIEGE DEPARTEMENTAL

OCCE DE L'ESSONNE (91)

ACTIF	31.08.2009			31.08.2008	PASSIF	31.08.2009	31.08.2008
	Brut	Amort. & Dépréciat°	Net	Net			
ACTIF IMMOBILISE					FONDS PROPRES		
Logiciels informatiques	1 778,80	1 423,94	354,86	351,79	Fonds associatif	284 950,87	213 806,88
Terrains					Résultat de l'exercice (siège de l'association)	-6 414,27	71 143,99
Constructions					SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
Installations et matériels d'activités	20 381,49	17 716,63	2 664,86	2 278,05	Subventions d'investissement		
Autres immobilisations corporelles					TOTAL FONDS PROPRES	278 536,60	284 950,87
Immobilisations en cours					PROVISIONS ET FONDS DEDIES		
Prêts OCCE					Provisions pour risques		
Titres immobilisés					Provisions pour charges	2 868,96	1 851,64
Autres prêts					Fonds dédiés sur subventions		
Dépôts et cautionnements					TOTAL PROVISIONS ET FONDS DEDIES	2 868,96	1 851,64
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	22 160,29	19 140,57	3 019,72	2 629,84			
ACTIF CIRCULANT					DETTES		
Stocks	1 551,11		1 551,11	2 214,81	Emprunts OCCE		
Avances & acomptes versés					Emprunts & dettes financières		
Coopératives et usagers divers	1 461,28		1 461,28		Avances & acomptes reçus		
Comptes courants OCCE				174,00	Fournisseurs	7 461,26	7 988,80
Autres créances	2 080,00		2 080,00	4 515,00	Dettes fiscales et sociales	3 177,23	2 544,37
Valeurs mobilières de placement					Comptes courants OCCE	9 606,75	59 226,24
Disponibilités	283 132,69		283 132,69	346 397,90	Autres dettes	2 112,00	687,00
Charges constatées d'avance	12 518,00		12 518,00	1 317,37	Produits constatés d'avance		
TOTAL ACTIF CIRCULANT	300 743,08		300 743,08	354 619,08	TOTAL DETTES	22 357,24	70 446,41
TOTAL GENERAL	322 903,37	19 140,57	303 762,80	357 248,92	TOTAL GENERAL	303 762,80	357 248,92

COMPTE DE RESULTAT DU SIEGE DEPARTEMENTAL
OCCE DE L'ESSONNE (91)

COMPTE DE RESULTAT	2008/2009	2007/2008
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations perçues	157 329,60	154 860,40
Ventes de produits pour cessions	2 217,45	4 959,45
Prestations de service et animations		24,00
Subventions d'exploitation	38 615,52	24 417,16
Produits divers de gestion courante	122,49	3 747,67
Reprises sur provisions		126,00
Report des ressources non utilisées sur subventions affectées		
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	198 285,06	188 134,68
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de fournitures à céder	2 054,00	2 963,42
Variation des stocks de fournitures à céder	663,70	388,84
Achats de fournitures administratives	2 855,00	3 695,31
Variation des stocks de fournitures administratives		
Autres achats et charges externes	147 792,73	133 822,26
Impôts et taxes	398,96	293,47
Salaires bruts	21 920,29	18 088,36
Charges sociales	6 940,28	5 947,43
Autres charges	75 234,04	67 645,83
Dotations aux amortissements	1 502,33	1 531,17
Dotations aux provisions	1 017,32	728,64
Engagements à réaliser sur subventions affectées		
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	260 378,65	235 104,73
RESULTAT D'EXPLOITATION (I)	-62 093,59	-46 970,05
PRODUITS FINANCIERS		
Produits autres valeurs mobilières	1 972,18	2 671,23
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement	53 330,18	112 058,09
Reprises sur provisions		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	55 302,36	114 729,32
CHARGES FINANCIERES		
Intérêts et charges assimilées		
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement		
Dotations aux provisions		
TOTAL CHARGES FINANCIERES		
RESULTAT FINANCIER (II)	55 302,36	114 729,32
RESULTAT COURANT (I + II)	-6 791,23	67 759,27
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	592,34	3 388,02
Sur opérations en capital		
Reprises sur amortissements et provisions		
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	592,34	3 388,02
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	215,38	3,30
Sur opération en capital		
Dotations aux amortissements et provisions		
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	215,38	3,30
RESULTAT EXCEPTIONNEL (III)	376,96	3 384,72
RESULTAT DE L'EXERCICE (I + II + III)	-6 414,27	71 143,99

TOTAL DES PRODUITS	254 179,76	306 252,02
TOTAL DES CHARGES	260 594,03	235 108,03
Résultat = produits - charges	-6 414,27	71 143,99
Capacité d'autofinancement	68 819,77	138 789,82

ANNEXE DU SIEGE DEPARTEMENTAL

Du bilan du **siège départemental** avant répartition de l'exercice clos le 31 août 2009, dont le total est de **303 762,80 €** et du compte de résultat de l'exercice qui présente un déficit de **6 414,27 €**.

L'exercice a une durée de 12 mois recouvrant la période du 1^{er} septembre au 31 août.

0 - PREAMBULE

Conformément aux statuts de l'association départementale, les comptes annuels du Siège Départemental doivent être présentés à l'assemblée générale. Cependant le Siège Départemental n'a pas de personnalité juridique distincte de l'Association Départementale. Le Siège Départemental est une composante de l'Association départementale comme les coopératives scolaires du département affiliées à l'OCCE. Les notes et tableaux ci-après, font partie intégrante des comptes annuels du siège départemental de l'association.

I - PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Le bilan et le compte de résultat sont établis conformément aux dispositions de la législation française et aux pratiques comptables généralement admises en France, notamment celles du plan comptable associatif adopté par le Comité de la réglementation comptable le 16 février 1999 et homologué par l'arrêté du 8 avril 1999.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité, est la méthode des coûts historiques. Les actifs présentant un risque de non recouvrement ou dont la valeur vénale est inférieure à leur coût d'acquisition sont intégralement dépréciés. Les avances aux coopératives dont l'échéance est supérieure à un an sont comptabilisées en immobilisations financières.

II - NOTES SUR L'ACTIF DU BILAN

1. Immobilisations incorporelles et corporelles

a) Tableau de variation des immobilisations

Valeurs brutes	Début	Acquisitions	Diminutions	Fin
Logiciels informatiques	1 555,55	223,25		1 778,80
Terrains				
Constructions et agencements				
Matériel d'activités	2 718,59	771,42		3 490,01
Agencements & aménagements divers				
Matériel de transport				
Matériel informatique	11 809,49	897,54		12 707,03
Mobilier de bureau	4 184,45			4 184,45
Immobilisations en cours				
Total	20 268,08	1 892,21		22 160,29

b) Acquisitions et cessions, mises au rebut de l'exercice

Acquisitions : Logiciel Publisher, Ordinateur ACER 7720, vidéoprojecteur Acco Nobo

Mises au rebut : N/A

c) Tableau de variation des amortissements

Amortissements	Taux linéaires	Début	Dotations	Reprises	Fin
Logiciels informatiques	33%	1 203,76	220,18		1 423,94
Constructions et agencements	5%				
Matériel d'activités	33% à 20%	2 718,59	77,86		2 796,45
Agencements & amén. divers	10%				
Matériel de transport	25%				
Matériel informatique	33%	10 498,02	993,39		11 491,41
Mobilier de bureau	20%	3 217,87	210,90		3 428,77
Total		17 638,24	1 502,33		19 140,57

2. Immobilisations financières

Néant

3. Stocks

Les stocks sont composés essentiellement de fournitures pédagogiques à céder aux coopératives et foyers coopératifs affiliés du département. Ils sont évalués selon la méthode «premier rentré, premier sorti» :

☛ Cahier de comptabilité	32,00
☛ Apprendre en jardinant	195,20
☛ Apprendre en jouant	294,00
☛ Journée de Léa	66,50
☛ Fichiers Délégués Elèves	78,00
☛ Agendas Coopératifs Elèves	359,27
☛ Agendas Coopératifs Guides Enseignants	526,14
Total	1 551,11

4. Avances et acomptes versés

Néant

5. Coopératives et usagers divers

Nature	Brut	Provision	Net
Coopératives et foyers coopératifs affiliés	1 461,28		1 461,28
Usagers autres			
Usagers et coopératives douteux			
Usagers et coopératives non encore facturés			
Total	1 461,28		1 461,28

6. Comptes courants OCCE (débiteurs)

Néant 0,00

7. Autres créances

Agence Eau Subvention Classes d'Eau 2 080,00
2 080,00

8. Valeurs Mobilières de Placement

Néant

9. Disponibilités

Banque BRED 205 735,05
 CCP 65,13
 Livret Casden 76 174,29
 Intérêts à recevoir 1 158,22
283 132,69

10. Charges constatées d'avances

Don solidaire 09/10 Fédération nationale OCCE 11 000,00
 Maintenance Copieur 957,00
 Assurances MAIF payées d'avance (4/12) 561,00
12 518,00

III - NOTES SUR LE PASSIF DU BILAN

1. Fonds propre

Le fonds associatif est le cumul des résultats du siège départemental depuis la création de l'association.

2. Provisions

	Début	Dotations	Reprises (*)	Fin
Provisions pour risques				
Engagement de retraite du personnel (1)	1 851,64	1 017,32		2 868,96
Provisions pour charges	1 851,64	1 017,32		2 868,96
Immobilisations financières				
Usagers				
Autres créances				
Provisions pour dépréciations				
TOTAL	1 851,64	1 017,32		2 868,96

Dotations / reprises d'exploitation 1 017,32
 Dotations / reprises financières
 Dotations / reprises exceptionnelles
Total 1 017,32

(*) Dont reprises sur provisions utilisées conformément à leur objet

(*) Dont reprises sur provisions devenues sans objet

Total

(1) Conformément au règlement CRC n°2000-06 et à la convention collective de l'Animation, la provision pour engagements de retraite représente 1/4 de mois de salaire par année de présence pour l'ensemble des salariés en CDI ayant plus d'un an d'ancienneté, avec charges patronales (50%), sans actualisation, ni application d'un coefficient de rotation du personnel.

3. Fonds dédiés : N/A

	Début	Dotations	Reprises	Fin
Fonds dédiés				

4. Emprunts et dettes assimilées : Néant

Nature	Durée et Taux	Montant	- d'1 an	+ d'1 an
Emprunts (a)				
Découverts bancaires				
Autres emprunts				
Total	N/A	0		

5. Avances et acomptes reçus

Néant

6. Fournisseurs

Dettes fournisseurs	149,54
Fournisseurs, factures non parvenues	<u>7 311,72</u>
	7 461,26

7. Dettes fiscales et sociales

Congés payés	625,29
Charges congés payés	232,50
Urssaf	1 446,95
Assedic	254,02
Prévoyance	26,00
Uniformation	278,08
Trop versé GUSO	(104,79)
Retraite complémentaire	459,02
Retraite additionnelle	<u>(39,84)</u>
	3 177,23

8. Comptes courants OCCE (créditeurs)

AD OCCE 52	74,75
Fédération OCCE	<u>9 532,00</u>
	9 606,75

9. Autres dettes

Coopératives (comptes créditeurs)	1 500,00
Agence de l'Eau (subvention à reverser : 1 classe d'eau)	<u>612,00</u>
	2 112,00

10. Produits constatés d'avances

Néant

IV - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

1. Cotisations

COTISATIONS	Exercice clos	Exercice précédent
Nombre de coopérateurs	130 998	128 933
Cotisation nationale par coopérateur	0,81 €	0,76 €
Cotisation départementale par coopérateur	0,39 €	0,44 €
COTISATIONS PERCUES DES COOPERATIVES	154 860,40	154 860,40
Cotisations versées à la Fédération	106 096,23	98 074,96
COTISATIONS REVERSEES A LA FEDERATION	106 096,23	98 074,96

2. Subventions d'exploitation

NATURE	Exercice clos	Exercice précédent
Subventions ministères		
Subventions conseil général	3 000.00	2 000.00
Subventions Agence de l'Eau	23 923.00	21 977.00
Subvention projets pédagogiques IA 91	11 250.00	
Autres subventions (Fédération OCCE)	442.52	440.16
Total	38 615.52	24 417.16
Dont versées aux coopératives	36 162.00	21 600.00

3. Produits exceptionnels

Dons coops	0,80
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	315,54
Produits sur exercices antérieurs	<u>276,00</u>
	592,34

4. Charges exceptionnelles

Divers	<u>215,38</u>
	215,38

V - AUTRES INFORMATIONS

1. Engagement de crédit bail et locations de longue durée

Les redevances restant dues sont sur la base de 1 777.26 €/trimestre

Photocopieur Konica Minolta C351 (mars 2006 à juin 2011)

12 440.82 €

(dont 7 109.04 € à moins d'un an et 5 331.78 € entre 1 et 5 ans).

2. Effectif salarié ou mis à la disposition

TYPE DE CONTRAT	Exercice clos	Exercice précédent
Personnel mis à disposition par IA ESSONNE	1 demi poste	1 poste et demi
Personnel détaché par la Fédération	1 poste	1 poste
Contrats aidés		
Régime général (Financé par AD)	1 poste	1 poste
Total	2 postes et demi	3 postes et demi

3. Mise à disposition et bénévolat

a) Mise à disposition de personnels (hors M.A.D.) ou de moyens techniques

Le siège départemental bénéficie de la mise à disposition à titre gratuit, par la mairie d'Evry, de locaux (environ 50 m²) dépendant du groupe scolaire situé dans Ecole Elémentaire Levasseur.

b) Bénévolat

Faute de moyen fiable pour le recenser, le bénévolat n'a pas été valorisé. A titre indicatif, le bénévolat du siège départemental représente environ 1 emploi à temps plein.

4. Rémunération des trois plus hauts cadres dirigeants

Pour satisfaire à l'article 20 de la loi du 23 mai 2006, il est indiqué qu'aucune rémunération n'a été versée au cours de l'exercice aux trois plus hauts cadres dirigeants.

5. Engagement en matière de Droit Individuel à la Formation (DIF)

Conformément à la loi n°2004-391 du 4 mai 2004 et à l'avenant n°117 du 9 juin 2008, instaurant pour les salariés un droit individuel à la formation à hauteur de 20 heures par an par salarié de 2005 à 2008, et 21 heures par an à partir de janvier 2009, les droits acquis par les salariés à la clôture de l'exercice s'élèvent à 41 heures.

6. Autres engagements hors bilan

Il n'existe aucun engagement (cautions, gages, hypothèques) accordé par le siège départemental de l'association.

7. Mutualisation de la trésorerie des coopératives et foyers coopératifs

• Avec la banque BRED Casden Banque Populaire :

Une mutualisation des comptes bancaires des coopératives scolaires affiliés a été mise en place avec la banque BRED en 2004 (convention du 11/02/2004) approuvée par l'assemblée générale du 05/01/2004.

	Exercice clos	Exercice précédent
Nb de comptes mutualisés à la BRED	828	796
Solde des comptes mutualisés au 31/08	3 283 261	3 200 336
Montant des intérêts nets perçus	53 330.18	112 058.09
Pourcentage perçu par le siège	100%	100%

Fonctionnement :

La mutualisation des comptes BRED se traduit par l'utilisation du compte BRED, à la fois principal et miroir : le compte n°122005907, centralisant les avoirs des coopératives qui font l'objet de placements sous forme de SICAV et FCP. Les Plus Values, qui correspondent à la différence entre le solde du compte « miroir » et le portefeuille valorisé au jour de l'arrêté trimestriel, sont créditées sur le poste principal, nettes des agios débiteurs et des commissions. Les commissions sont calculées sur le montant moyen investi en FCP et SICAV pour le compte du client (taux : 0,25% l'an). Les Plus ou Moins Values dégagées sont versées trimestriellement au siège départemental. Ce compte n'est pas inscrit dans les comptes du siège départemental.